

## COMMUNE D'ANDERNOS-LES-BAINS

### AVIS DE PUBLICITE SUITE A MANIFESTATION D'INTERET SPONTANEE OCCUPATION D'UNE DEPENDANCE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL POUR L'EXPLOITATION D'UN ESPACE MULTI SPORT

#### I. Propriétaire du domaine public

COMMUNE D'ANDERNOS-LES-BAINS

Hôtel de Ville - 179, Boulevard de la République - 33510 ANDERNOS-LES-BAINS

Téléphone : 05.35.07.00.49 - Télécopie : 05.57.76.11.10

Adresse électronique : [odp@andernos-les-bains.com](mailto:odp@andernos-les-bains.com)

N° Siret : 213 300 056 00016

Code APE : 751A

#### II. Cadre de la consultation

La commune d'Andernos-les-Bains a été sollicitée pour l'occupation d'une dépendance de son domaine public en vue de la réalisation et de l'exploitation d'un espace multi sport.

Le présent avis a pour objet de porter à la connaissance du public cette manifestation d'intérêt spontanée et de permettre à tout tiers intéressé de présenter une candidature en vue de la réalisation et l'exploitation d'un projet similaire, en application de l'article L.2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques.

#### III. Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet l'attribution à un tiers d'un bail emphytéotique administratif relatif à la réalisation et l'exploitation privative d'un espace multi sport sur une parcelle propriété communale, cadastrée Section BV n°169 située :

**Avenue Pierre de Coubertin - 33510 ANDERNOS LES BAINS**

#### IV. Description des lieux

L'emprise mise à disposition couvre une superficie de 3000 m<sup>2</sup> au sein de la plaine des sports. Les plans du site peuvent être transmis sur simple demande (Cf. **VI.** ci-après).

#### V. Caractéristiques principales du futur Bail Emphytéotique Administratif

Le terrain objet du bail emphytéotique administratif en application de l'article L.1311-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, ainsi que les ouvrages qui pourront y être implantés, sont exclusivement destinés à une activité d'exploitation d'un espace multi sport : padel, futsal, squash, à l'exception de toute autre.

En contrepartie du droit d'occuper et d'exploiter à des fins privatives les dépendances du domaine public communal, le futur occupant privatif devra s'acquitter d'une redevance auprès de la Commune.

La durée du bail proposé est de 30 ans.

Le futur occupant privatif sera tenu d'assurer, en lien avec son activité et sous sa maîtrise d'ouvrage, les travaux d'entretien et de maintenance contribuant, de manière générale, à la conservation et la valorisation des investissements qu'il aura réalisés.

#### VI. Communication des plans du site

Les plans du site ainsi que le règlement de zone (PLU) pourront être demandés par voie de messagerie électronique à l'adresse : [odp@andernos-les-bains.com](mailto:odp@andernos-les-bains.com).

## **VII. Modalités d'envoi et contenu des manifestations d'intérêt concurrentes**

Les dossiers de candidature devront parvenir **au plus tard le 30 septembre 2019 à 12h00** à l'adresse mentionnée à l'article **I.** ci-dessus.

Ils devront être adressés en recommandé avec demande d'avis de réception ou déposés contre récépissé à l'adresse indiquée ci-dessus.

Les plis cachetés comporteront la mention « **BEA - Espace Multi Sport- NE PAS OUVRIR** ».

Les dossiers parvenus en retard ne seront pas examinés.

Les manifestations d'intérêt concurrentes comporteront au minimum les éléments suivants :

- Présentation de la structure porteuse du projet (notamment statuts, extrait Kbis ou équivalent, bilan comptable sur 3 ans) ;
- **Présentation de l'aménagement proposé** (notamment plan d'aménagement de l'espace, description des équipements projetés) ;
- Présentation financière du projet (notamment investissement prévu, plan de financement, compte d'exploitation prévisionnel sur 5 ans) ;
- Proposition de montant annuel de redevance d'occupation ;
- Références du porteur de projet ;
- Toute autre pièce jugée utile par le candidat.

## **VIII. Examen des manifestations d'intérêt concurrentes**

A l'expiration du délai de transmission des manifestations d'intérêt concurrentes, celles-ci seront examinées. La commune pourra engager librement des entretiens et négociations avec les candidats.

## **IX. Renseignements**

Les demandes d'informations complémentaires peuvent être transmises par courrier électronique à l'adresse suivante : [odp@andernos-les-bains.com](mailto:odp@andernos-les-bains.com)